



Institut à défendre (IAD)

Assemblée générale du personnel

Le lundi 25 septembre à 14h00 en salle Haussmann, Prost et Ledoux

L'Institut est une nouvelle fois généreusement récompensé pour son travail. Deux mois jour pour jour après le vote du SDRIF-E, la Région déclare qu'il nous faut désormais accepter une baisse massive de la subvention qu'elle nous verse et nous invite à déménager, avec comme proposition d'intégrer ses locaux de Saint-Ouen !

-10 %, en pleine inflation ! Après l'IPR, le « R.I.P » ?

Celle qui, ce 20 septembre 2023, lance une saisine de l'État « pour un choc de décentralisation en Île-de-France », au motif de « mieux gérer nos services publics et les rendre plus efficaces pour les Français » entend montrer l'exemple : la « révolution girondine des libertés locales » passera par la réduction du gaspillage d'argent public. Valérie Pécresse nous signifie qu'elle nous **considère comme une charge, un coût à réduire pour la collectivité**. Notre expertise, qui a conçu un SDRIF-E complet en temps record : une charge ? Notre investissement sans faille : un coût ? Il est grand temps de remettre le point sur le « i » de L'Institut : **nous ne sommes pas une dépense, mais un investissement essentiel face aux enjeux et défis qui attendent l'Île-de-France**.

Les acteurs régionaux ont-besoin de nous, en attestent nos programmes d'études, toujours plus chargés, et les sollicitations quotidiennes qui nous sont adressées. Toutefois, la Région ne veut pas y mettre le prix, elle souhaite l'excellence à peu de frais et c'est ce que nous lui avons offert jusqu'à présent, en continuant de nous démenter. Après tout, pourquoi se priver de rogner notre subvention, si quoiqu'il arrive la copie est rendue à temps ? Elle profite que nous soyons de « bons élèves bien élevés » pour exiger toujours plus, avec toujours moins...

Seulement cette fois l'attaque est trop importante pour rester la tête dans nos cartes et nos études. Notre indépendance technique, nos salaires, nos conditions de travail, et donc nos emplois en dépendent. Face à cette nouvelle cure d'austérité, pas d'autre choix que de défendre collectivement L'Institut.

Les sections CGT et CFDT convient les salarié-e-s à l'assemblée générale du lundi 25 septembre 2023, à 14h en salle Haussmann-Prost-Ledoux, pour construire collectivement la mobilisation. Ils veulent un IPR « R.I.P », nous déclarons L'Institut à défendre « IAD » pour sauvegarder nos salaires et notre outil de travail !